



©Patrick Brault - Office de Tourisme d'Abondance

Cette randonnée réservée aux randonneurs confirmés vous fait découvrir deux lacs de montagne : le lac des Plagnes (1190 m) et le lac de Tavaneuse (1806 m). Vous traverserez des alpages et découvrirez leurs chalets et fontaines.

Le départ de la randonnée se fait au parking du Lac des Plagnes. Empruntez le chemin de Cubourré. Puis, prenez la direction des chalets d'Ardens en passant par les piroins d'Entre Deux Pertuis qui vous mèneront jusqu'au Lac de Tavaneuse.

Une fois sur place, vous pourrez profiter du lac et de la clarté de ses eaux. Le pique-nique est le bienvenu pour profiter de cet endroit.

Le retour se fait par Entre-Deux-Pertuis, vous rejoindrez le lac des Plagnes en passant par le Cazot.

Cette randonnée vous offrira de magnifiques points de vue.



Téléchargez l'appli officielle  
**RANDO SAVOIE MONT BLANC**  
Gratuit

Plus de 800 itinéraires rando et balades!



## NE RAPPORTONS QUE DES SOUVENIRS ...

- Restons sur les sentiers
- Préservons nos sites naturels
- Ramenons nos déchets
- Partageons l'espace, soyons discrets et courtois
- Refermons les barrières
- Contournons les troupeaux et restons calmes face aux chiens de protection
- Portons des chaussures et des vêtements adaptés
- N'oublions pas eau et encas

## ... NE LAISSONS QUE DES TRACES DE PAS

SECOURS : 112 ou 18 ou 114 par SMS  
MÉTÉO : 3250 (2,99 €/appel + prix de l'appel) - [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

### INFORMATION

abondance@ot-peva.com  
04 50 73 02 90



©Patrick Brault - Office de Tourisme d'Abondance

## ITINÉRAIRE PÉDESTRE : BOUCLE DU LAC DES PLAGNES ET LAC DE TAVANEUSE

Découvrez les deux lacs de montagne d'Abondance, le Lac des Plagnes et le Lac de Tavaneuse, une randonnée magnifique à découvrir sur une journée.

Boucle

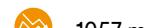


5h30



13 km

+ 1057 m



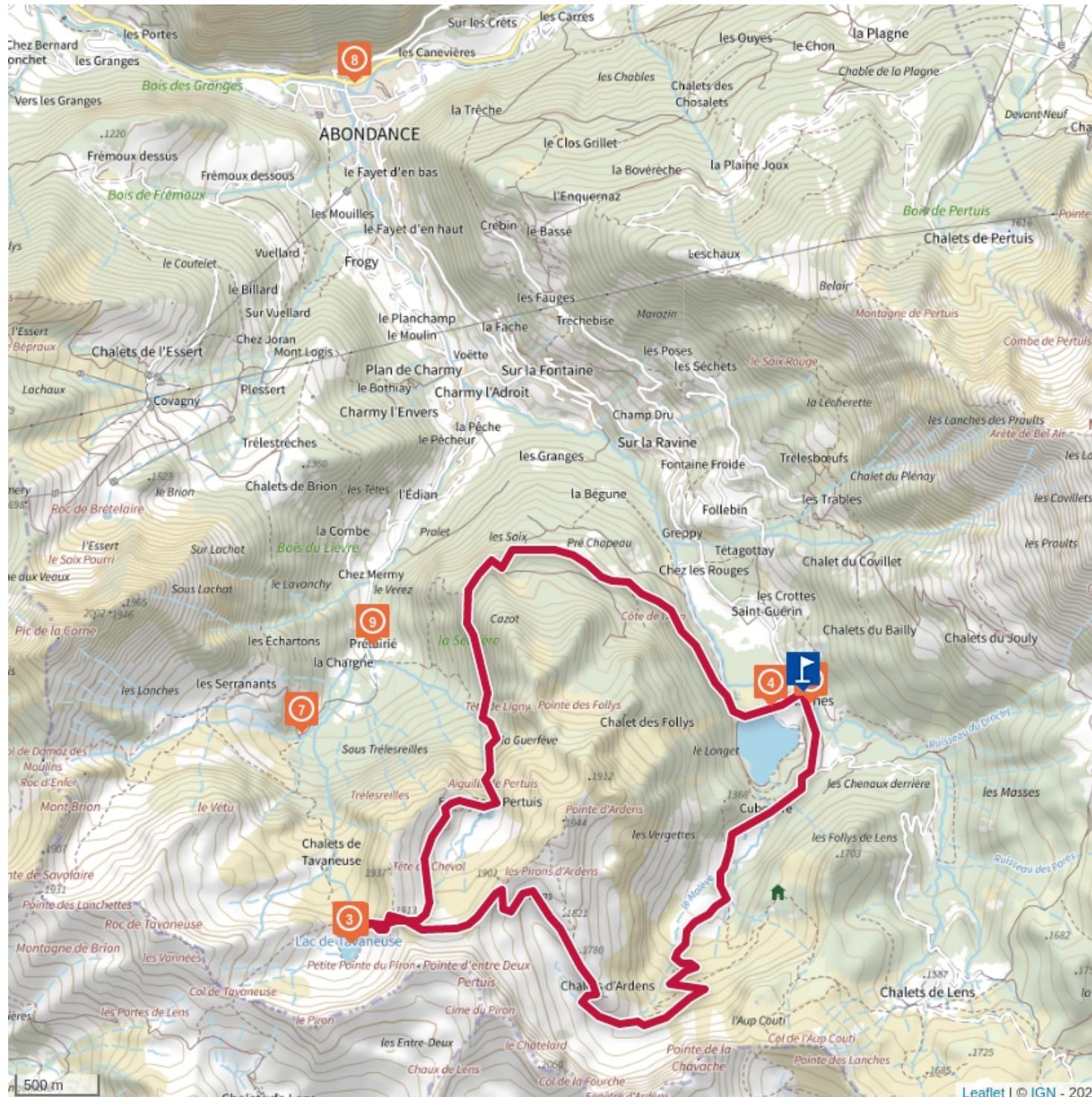
- 1057 m



1913 m

Animaux tenus en laisse

**COMMENT S'Y RENDRE :** Le départ de la randonnée est situé à 10 minutes en voiture du centre du village d'Abondance. Suivre direction Lac des Plagnes. Se garer au parking du lac.



ITINÉRAIRE

Parking des Plagnes.

- ① Du « Parking des Plagnes », longez le lac sur sa partie Nord et toujours suivre la direction « Chalets d'Ardens ». Vous passerez par les poteaux directionnels « Lac des Plagnes », et « Cubourné ». À la première intersection après « Cubourné » prenez sur votre droite. Par la suite après les lacets, au lieu-dit « Sous Pointe de Chavache », partez également à droite.
  - ② Arrivé à « Chalet d'Ardens » prenez la direction de « Lac de Tavaneuse », vous passerez par « Les Pirons d'Ardens ».
  - ③ Au col d'Entre-Deux-Pertuis, descendre jusqu'au lac de Tavaneuse.
  - ④ Remonter ensuite au col d'Entre-Deux-Pertuis et prendre le sentier qui descend sur la gauche direction « Entre-Deux-Pertuis » et le « Cazot ».
  - ⑤ Rejoindre la forêt vers le « Cazot », puis prendre direction « Lac des Plagnes ».
  - ⑥ Vous pourrez ensuite rejoindre le lac des Plagnes et son parking en prenant le chemin sur votre droite.

**ACCUEIL :** Quelle que soit votre randonnée, pensez à prendre dans votre sac à dos, des barres de céréales, de l'eau en quantité suffisante, des lunettes de soleil, de la crème solaire, une petite trousse à pharmacie, ainsi que des vêtements adaptés à votre sortie en fonction de la saison et de la météo annoncée.